

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5439>



Calendrier des mutations inter 2017-2018

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2018 -



Publication date: mercredi 22 novembre 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Calendrier des mutations inter 2017-2018

Jeudi 16 novembre 2017 à 12 heures	Ouverture des inscriptions dans l'application Siam
Mardi 5 décembre 2017 à 18 heures	Clôture des inscriptions dans l'application Siam
Mercredi 6 décembre 2017	Date limite de réception des dossiers médicaux auprès du médecin conseiller technique du Recteur
Mercredi 13 décembre	Retour des confirmations papier au Rectorat [1] [2]
du 9 au 17 janvier 2018	Affichage des barèmes sur SIAM
17 janvier 2017 à 9 heures	Date limite d'arrivée au Rectorat des demandes de correction de barème [3] [4]
18, 19 et 22 janvier	Groupe de Travail avec les organisations syndicales de vérifications des barème
du 17 au 29 janvier 2018	Affichage des barèmes sur SIAM définitif après la tenu du groupe de travail (Date limite de contestation des barèmes)
16 février 2018 à minuit	Date limite de dépôt des demandes tardives [5]

[\[1\]](#) Pensez à envoyer cette confirmation au SNES avec la fiche syndicale

[\[2\]](#) Pour les PEGC, la date de dépôt est le 5 janvier 2018, celle de retour est le 11 janvier

[\[3\]](#) Pensez à informer le SNES

[\[4\]](#) Sauf pour les PEGC

[\[5\]](#) Seuls certains motifs très limités permette une demande tardive